

DU COMITE SYNDICAL du 23 mars 2021

L'an deux mille vingt et un le 23 mars à 14h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, à Rennes au Conseil Départemental, sous la Présidence de Monsieur Joseph BOIVENT

<u>Etaient présents</u>: Madame Sandrine ROL et Messieurs Joseph BOIVENT, Michel DELMODER, Jean Francis RICHEUX, Rémi PITRE, Teddy REGNIER, Jean-Claude BELINE, Patrick HERVIOU, Georges DUMAS

<u>Pouvoir</u>: de Monsieur RONSIN à Monsieur HERVIOU, de Monsieur MARTIN à Monsieur BOIVENT

<u>Etaient absent(e)s ou excusé(e)</u>: Mesdames Flavie BOUKHENOUFA, Messieurs Marc HERVE, Jean RONSIN, Jean-Pierre MARTIN

<u>Assistaient également:</u> Monsieur Jean-Jacques LEON (Payeur Départemental), Messieurs Antoine DECONCHY, Christian ISAMBERT et Madame Véronique PERRATON du SMG-Eau35

Secrétaire de séance : Monsieur TEDDY REGNIER

Nombre de Membres du Comité présents : 9 Nombre de Membres du Comité votants : 11

Date de la convocation : le 16 mars 2021

ADMINISTRATION GENERALE

N°21/03-01 Approbation du compte rendu du comité du 11 février 2021





Comité syndical du 23 mars 2021

N°21/02-01 Approbation du compte rendu du comité du 11 février 2021

Rapport,

Vu qu'aucune remarque n'a été faite sur le compte-rendu du comité syndical du 11 février 2021

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir :

1°) ENTERINER le dit compte-rendu.

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité

Fait à Rennes, le 23 mars 2021

Le Président,

Joseph BOIVENT





COMPTE RENDU du Comité Syndical du 11 février 2021

L'an deux mille vingt un le 11 février à 14h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, à Pont Péan dans la salle du conseil, sous la Présidence de Monsieur Joseph BOIVENT

Etaient présents: Madame Sandrine Rol, Messieurs Joseph BOIVENT, Michel DEMOLDER, Jean RONSIN, Teddy REGNIER, Jean-Claude BELINE, Bernard LOUAPRE, Georges DUMAS, Joël SIELLER (suppléant de M. PITRE)

Pouvoir: de Madame BOUKHENOUFA à Monsieur DEMOLDER, de Monsieur HERVIOU à Monsieur RONSIN, de Monsieur RICHEUX à Monsieur DUMAS

Etaient absent(e)s ou excusé(e): Mesdames Flavie BOUKHENOUFA, Marie-Edith MACE, Messieurs Marc HERVE, Jean Francis RICHEUX, Rémi PITRE, Guillaume PERRIN, Philippe BONNIN, Nicolas BELLOIR, Patrick HERVIOU, Jean-Pierre MARTIN

Assistaient également: Monsieur Jean-Jacques LEON (Payeur Départemental), Monsieur Antoine DECONCHY et Madame Véronique PERRATON du SMG-Eau35

Secrétaire de séance : Monsieur MICHEL DEMOLDER

Nombre de Membres du Comité présents : 9 Nombre de Membres du Comité votants: 12

Date de la convocation : le 2 février 2021

ORDRE DU JOUR

Le jeudi 11 février 2021 à 14h30 Pont Péan Salle du conseil

ID: 035-253502801-20210323-21_03_01-DE

L'ordre du jour est le suivant :

| N°21/02 - 1. | Approbation du compte rendu du comité du 19 novembre 2020 | . 3 |
|--------------------------|--|-----|
| N°21/02 - 2. | Désignation d'un secrétaire de séance | . 3 |
| N°21/02 - 3. | Délégations du Président et du bureau | . 3 |
| N°21/02 - 4. | Mise en place des commissions | . 3 |
| N°21/02 - 5. | Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) | . 4 |
| N°21/02 - 6. | Compte Administratif 2020 | . 6 |
| N°21/02 - 7. | Approbation du Compte de Gestion 2020 | . 6 |
| N°21/02 - 8. | Affectation du résultat 2020 | . 6 |
| N°21/02 - 9. | Etat des restes à réaliser 2020 – report | . 7 |
| N°21/02 - 10. | Aqueduc Vilaine Atlantique : point sur l'avancement du projet et du recour | 'S |
| j <mark>urid</mark> ique | | . 7 |
| N°21/02 - 11. | Questions diverses | .7 |

Envoyé en préfecture le 02/04/2021 Reçu en préfecture le 02/04/2021 Affiché le

ID: 035-253502801-20210323-21_03_01-DE

Il est 14h30, M. Joseph BOIVENT indique que le quorum est atteint grâce aux règles de l'état d'urgence soit 9 élus présents soit plus d'1/3 des membres présents.

Il indique les pouvoirs donnés et remercie Monsieur Michel DEMOLDER pour son accueil.

Administration générale

N°21/02 - 1. Approbation du compte rendu du comité du 19 novembre 2020 Le compte rendu du 19 novembre 2020 est validé à l'unanimité

N°21/02 - 2. Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur Michel DEMOLDER est désigné comme secrétaire de séance.

N°21/02 - 3. Délégations du Président et du bureau

Délégations du président

Dans le cadre de ses délégations le Président a signé les marchés et conventions suivants durant la période du 19 novembre 2020 au 2 février 2021

| Date | Objet | Attributaire | Montant (TTC) |
|------------|---|--------------------|------------------|
| 11/01/2021 | Contrôle technique Clio II | Bretagne Auto | 85,00 |
| 04/01/2021 | Note de cadrage des procédures pour régularisation projet ava | Cabinet Coudray | 1 407,60 |
| 26/01/2021 | Révisons Dacia | Renault | 143,14 |

| Date | Type de contrat |
|------------|---|
| 20/01/2021 | Avis favorable du comité médical pour le retour d'un agent à mi-temps |
| | thérapeutique d'une durée de trois mois – retour prévu en mars 2021 |

Les membres du comité prennent acte de ces décisions

N°21/02 - 4. Mise en place des commissions

Monsieur BOIVENT rappelle au Comité l'intérêt de créer des commissions. Il précise que chaque commission sera sous la responsabilité d'un vice-président. Il explique également qu'il souhaiterait que chaque élu s'inscrive dans une des commissions proposées et demande qu'un mail soit envoyé aux membres titulaires et suppléants afin qu'ils puissent s'inscrire dans la commission de leur choix.

Monsieur DEMOLDER qui présente sa commission. Il précise que les nouvelles normes de qualité sur les « métabolites » engendrent un problème sur le classement des prises d'eau en Ille et Vilaine.

Monsieur BOIVENT intervient et indique la volonté de l'agence de l'eau de se désengager financièrement sur les actions de promotion du désherbage mécanique. Ce positionnement interroge les élus, face à la problématique des nouvelles normes qualités.

Monsieur BELINE indique qu'il y aura un important travail de communication à faire auprès des abonnés en cas de non-conformité des eaux distribuées.

Envoyé en préfecture le 02/04/2021 Reçu en préfecture le 02/04/2021 Affiché le

ID: 035-253502801-20210323-21_03_01-DE

Monsieur Régnier intervient en indiquant, qu'aujourd'hui encore, que ces produits sont toujours en vente.

En l'absence de Monsieur RICHEUX, Monsieur BOIVENT présente la commission Gestion / optimisation des ressources. Il indique vouloir que le SMG-Eau35 se dote rapidement d'un nouveau schéma départemental.

Monsieur REGNIER souhaite dans le cadre de sa commission analyser les besoins, mettre en place le fond de renouvellement des réseaux, et développer les actions d'économies d'eau.

Monsieur BOIVENT indique que Monsieur PITRE sera en charge de la commission Travaux. Cette commission statuera sur les diverses programmations des adhérents ainsi que sur les travaux de la canalisation Aqueduc Vilaine Atlantique.

Après cette présentation Monsieur BOIVENT demande aux membres présents de s'inscrire dans l'une de commissions.

Madame ROL intervient et précise qu'en raison du probable futur retrait du département elle ne souhaite pas s'inscrire.

| Commission | Vice-Président concerné | Membres titulaires | |
|---|---------------------------------|--|--|
| Protection et amélioration de la qualité eaux brutes | 1er VP : Michel DEMOLDER | Jean RONSIN Marie Edith MACE Jean-Pierre MARTIN Régis GEORGET | |
| Gestion / optimisation des ressources | 2e VP : Jean Francis RICHEUX | Jean-Claude BELINE Georges DUMAS Marc HERVE | |
| Maîtrise des besoins : consommations et rendements | 3e VP : Teddy REGNIER | Patrick HERVIOU Flavie BOUKHENOUFA | |
| Travaux / ouvrages de sécurisation | 4e VP : Rémi PITRE | Bernard LOUAPRE Jean-Luc OHIER Régis GEORGET Christophe LECOMTE | |

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Monsieur BOIVENT souhaite affirmer le positionnement du SMG-Eau35 dans le département ainsi que vis-à-vis de ces adhérents.

Finances

N°21/02 - 5. Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)

Monsieur DECONCHY présente le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), afin que les nouveaux élus puissent visualiser les nouveaux contours des collectivités adhérentes au SMG-Eau35, il présente une carte du département, et énumère pour chaque adhérent les particularités.

Il rappelle que la CCVIA a été en grande partie absorbée par la CEBR depuis le 1^{er} février 2021 et n'exerce plus la compétence eau potable. Toutefois, elle restera membre du SMG-Eau35 tant que les statuts n'auront pas été modifiés.

Envoyé en préfecture le 02/04/2021 Reçu en préfecture le 02/04/2021

Affiché le

ID: 035-253502801-20210323-21_03_01-DE

Puis il présente les montants versés aux adhérents en précisant que la plupart des versements sont liés aux remboursements des emprunts contractés par les adhérents.

Monsieur BOIVENT explique qu'il souhaite proposer aux adhérents des conventions fixant une durée d'emprunt plus longue.

Il souhaite également qu'un nouveau schéma départemental soit engagé rapidement car l'actuel schéma est obsolète. Il précise que les dépenses réelles sont bien plus importantes que celles estimées : par exemple, les projets de réhabilitation d'usines prévus initialement vont finalement déboucher sur la réalisation de nouveaux ouvrages.

Monsieur DECONCHY indique que le SMG-Eau 35 devra également se positionner sur le financement des ouvrages déjà financés dans le passé par le SMG-Eau35.

Monsieur BOIVENT aimerait que le Comité envisage un nouveau taux de financement pour les usines secondaires, et tout particulièrement sur l'amélioration des filières de traitement (exemple traitement des métabolites).

Monsieur DEMOLDER intervient en indiquant que sur ce thème, il souhaite que le SMG engage aussi des actions pour préserver la ressource.

Monsieur DUMAS intervient et demande qu'une solidarité départementale soit mise en œuvre afin que les secteurs ruraux puissent envisager le renouvellement des réseaux. Il insiste sur la nécessité de ces travaux dans le cadre de la lutte contre les fuites et donc de la préservation de la ressource.

Madame ROL intervient et indique le renouvellement des réseaux est une responsabilité des syndicats de distribution. Et que pour bénéficier de l'aide du SMG-Eau35, il faudrait que le syndicat ait déjà fait l'effort de programmer et de réaliser des travaux de renouvellement des réseaux.

Monsieur DUMAS précise que les secteurs ruraux n'ont pas la même manne financière que les secteurs urbains.

Monsieur SIELLER explique qu'il est difficile pour les syndicats ruraux de réaliser les travaux nécessaires de renouvellement tout en maintenant un prix de l'eau acceptable. Il rappelle que sur le secteur d'Ouest 35, les secteurs urbains ont fait le choix de s'associer à des collectivités plus grosses, ou de redevenir des secteurs indépendants. A vu de cette situation, les secteurs ruraux vont être en grande difficulté.

Monsieur DEMOLDER indique qu'à l'échelle de CEBR, les rapprochements ont permis cependant de faire des économies d'échelle.

Monsieur DUMAS souligne l'importance d'un juste prix de l'eau.

Monsieur BOIVENT intervient et propose que l'étude patrimoniale réalisée par le SMG il y a quelques années soit présentée aux membres du comité en mars, ainsi que le bilan annuel de l'Observatoire de l'eau.

Monsieur DECONCHY présente les dépenses de fonctionnement ainsi que les dépenses liées au personnel. Il rappelle que 2 CDD prendront fin en 2021.

Monsieur BOIVENT indique vouloir maintenir le poste d'adjoint administratif RH et propose de lancer le recrutement. Monsieur DEMOLDER précise que le Président peut décider seul puisque cela fait partie de ces délégations.

Envoyé en préfecture le 02/04/2021 Reçu en préfecture le 02/04/2021

Affiché le

ID: 035-253502801-20210323-21_03_01-DE

Monsieur DECONCHY présente les recettes du SMGEau35 et les résultats cumulés des 7 dernières années. Il indique que le résultat de 2020 est d'environ 24 M€ auguel il faut déduire les Restes à réaliser environ 15M€ dépenses liées aux travaux d'AVA.

Monsieur DUMAS indique être favorable à une augmentation progressive de la surtaxe. Il souhaiterait également qu'une politique tarifaire progressive soit envisagée sur tous les syndicats.

Aucun autre sujet n'était abordé, monsieur Boivent propose de procéder au vote.

N°21/02 - 6. Compte Administratif 2020

Les résultats de l'exercice 2020 résumés dans le tableau ci-dessous :

| | Dépenses | Receites | Résultat Reporté | Solde d'exécution |
|-----------------------------|--------------|---------------|---------------------|----------------------|
| Section d'exploitation | 7 481 318,02 | 10 101 350,95 | 21 578 614,59 | 24 198 647,52 |
| Section d'investissement | 138 494,57 | 150 094,34 | - 83 994,80 | - 72 395,03 |
| Total Cumulé | 7 619 812,59 | 10 251 445,29 | 21 496 619,79 | 24 126 252,49 |

Le compte administratif affiche les résultats de clôture suivants :

Investissement

- 72 395,03€

Fonctionnement +24 198 647,52€

Total

24 126 252,49€

Après départ du Président, M. Michel DEMOLDER, 1er vice -président, fait procéder au vote.

Le Compte administratif 2020 est adopté à l'unanimité.

N°21/02 - 7. Approbation du Compte de Gestion 2020

M. BOIVENT reprend sa place.

Le compte de gestion retraçant la comptabilité tenue par Monsieur le Payeur Départemental est en accord avec le compte administratif retraçant la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Président.

Le compte de gestion 2020 est adopté à l'unanimité.

Affectation du résultat 2020 N°21/02 - 8.

Conformément à l'instruction comptable M49, le syndicat doit se prononcer sur l'affectation du résultat. La section de fonctionnement du CA 2020 présente un excédent 24 198 647,52€. Et un déficit de la section d'investissement est de 72 395,03 €.

Envoyé en préfecture le 02/04/2021 Reçu en préfecture le 02/04/2021 Affiché le

ID: 035-253502801-20210323-21_03_01-DE

Il est proposé d'affecter en section d'investissement un montant de 72 395,03€ au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement et d'inscrire au compte 002 en section de fonctionnement un excédent de 24 126 252,49€.

L'affectation du résultat est approuvée à l'unanimité

N°21/02 - 9. Etat des restes à réaliser 2020 – report

Monsieur DECONCHY présente les restes à réaliser 2020

| Compte - Libellé | Dépenses | Recettes | |
|------------------------|--------------|-----------------|-------------|
| 2031 Frais - étude | 226 577,64 € | | |
| | droits | 27 790,38 € | |
| similaires | | | |
| 2315 Immobilisation en | cours | 15 017 129,83 € | |
| Installation | | | |
| 458101 Compte de tiers | | 36 758,46 € | |
| 458201 Compte de tiers | | | 36 758,46 € |
| TC | DTAL | 15 308 256,31 € | 36 758,46 € |

L'immobilisation en cours d'installation correspond essentiellement au projet d'Aqueduc Vilaine Atlantique, dont les travaux n'ont pas pu débuter en 2020.

L'état des restes à réaliser est voté à l'unanimité

Travaux

N°21/02 - 10. Aqueduc Vilaine Atlantique : point sur l'avancement du projet et du recours juridique

Le SMG-Eau35 est maître d'ouvrage du projet d'Aqueduc Vilaine Atlantique qui est une canalisation de transport d'eau potable reliant les usines de Ferel (56) et de Vilejean (Rennes). Cette canalisation permettra de sécuriser la majeure partie de l'Ille-et-Vilaine grâce aux interconnexions déjà en place, notamment en année sèche.

Monsieur DECONCHY présente un rapide état d'avancement du projet.

Le SMG-Eau35 est aujourd'hui en attente du jugement du Tribunal Administratif à la suite du recours déposé en 2019 par une association environnementale sur l'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique. Dès que ce jugement aura eu lieu, le planning prévisionnel de mise en œuvre du projet pourra être mis à jour.

Autres

N°21/02 - 11. Questions diverses

La date et l'heure du prochain comité sont rappelées : Le 23 mars à 14h au conseil Départemental

La séance est levée à 16h40.